

Liste « En Avant Noisy avec Laurent RIVOIRE »

ARIVEM
122 Rue Vaillant Couturier
93130 Noisy-le-Sec

Noisy-le-Sec, le 13 mars 2014

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur le projet d'usine de méthanisation programmé à Romainville et Bobigny au 1^{er} janvier 2015. Particulièrement sensible à ce sujet depuis plusieurs mois, je tenais à répondre à vos questions.

Question 1

La ville de Noisy-le-Sec s'est fortement impliquée sur ce dossier au sein de la Communauté d'agglomération Est Ensemble. La majorité municipale noisienne a été la première équipe à se positionner contre le projet, entraînant ensuite l'ensemble des villes voisines d'Est Ensemble dans cette voie.

Question 2

Nous sommes et resterons contre le projet d'usine de méthanisation qui est dangereux pour nos concitoyens.

Si URBASER et le SYCTOM maintiennent leur projet, même modifié, nous lancerons toutes les procédures administratives et judiciaires possibles afin que ce projet ne puisse pas voir le jour. Nous croyons également que les actions alternatives que nous mettons en œuvre permettront de démontrer, par la preuve, qu'il existe d'autres options.

Question 3

La mise en place de la collecte sélective fait partie de nos objectifs comme le formule l'Agenda 21 de la ville de Noisy-le-Sec (actions 66 et 68), mis en place en 2012. Par ailleurs, nous avons réalisé des opérations-tests en juillet 2013 en matière de collecte des bio-déchets sur le marché. Nous avons demandé en parallèle que des opérations similaires soient réalisées dans les cantines scolaires et au restaurant municipal.

Nous installerons également dans les prochaines semaines deux collecteurs de bouteilles et gobelets en plastiques (expérimentation à l'hôtel de ville et sur le marché).

Enfin, nous avons facilité la récupération des produits frais invendus sur le marché au profit de l'épicerie solidaire.

l

Question 4

En étroite collaboration avec Est Ensemble, l'équipe Agenda 21 et le service Environnement se mobiliseront pour mettre en place des opérations pilote en matière de tri des déchets. Cependant, la diminution des dotations de l'Etat à l'égard des villes ne permet pas de nous engager de manière précise et chiffrée, sur le recrutement d'agents titulaires pour réaliser ces opérations. Néanmoins, nous demanderons la création d'ambassadeurs communautaires du tri pour l'ensemble du territoire d'Est Ensemble.

Par ailleurs, avec la création de la ZAC Plaine de l'Ourcq, nous pouvons envisager l'installation d'un centre de recherche et de développement sur le traitement des déchets, accompagné d'un centre de formation afin de préparer aux métiers de demain dans ce domaine.

Question 5

Dans le cadre de la future Métropole du Grand Paris, nous estimons que la collecte des déchets doit être gérée par l'échelon communal, échelon de proximité et d'efficacité pour nos concitoyens.

En revanche, le traitement des déchets doit être pensé à l'échelon communautaire, et non communal, afin d'optimiser les coûts de fonctionnement.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Laurent RIVOIRE